

# Non ! À la présomption de légitime défense pour nos forces de l'ordre !

Parti Socialiste

---

Nous sommes parlementaires, nous avons assisté au vote de cette loi Sélérate. Nous n 'acceptons pas cette loi parce qu 'elle n 'est pas dans l 'état de droit. Moi je suis députée de Seine -Saint -Denis et clairement, on a eu trop de morts en Seine -Saint -Denis, trop de morts tués par la police. Aujourd 'hui, on ne veut plus d 'une loi qui durcirait encore cette relation police -citoyen. Et donc cette présomption de légitime défense, c 'est non, c 'est non parce que ça ne fait pas partie de nos droits et du droit international. Nous ne voulons pas d 'une loi qui permette de tuer en France. J 'espère qu 'on sera entendu par le Sénat.